

# Le Cateau



Conseil municipal

& vous

## Principales délibérations de la séance du 27 juin 2018

*Présents* : Charles BLANGIS, Aline CHAPEL, Cyril CHAPEL, Serge CHRÉTIEN, Sylvie CLERC, Laurent COULON, Sylvie DECRESSONNIÈRE, Olivier DESCAMPS, Annie DORLOT, Guy DRUENNE, Brigitte GRENIER, Carole HIBOUX, Jacques JANTI, Jean-Claude LEGRAND, Michaëlle LEGRAND, Bruno MANNEL, Joseph MODARELLI, Isabelle PIÉRARD, Angélique PLAQUIN, Brigitte REZGUI, Michel RICHARD, Serge SIMÉON

*Excusés* : André BIHANGOU, Jean-Paul BURLION, Françoise CAMPIN, Marie-Thérèse LEMOINE, Joëlle MANESSE, Thierry THÉBERT

*Absente* : Nadine DRUESNE

### Groupe scolaire Langevin - Dotation de soutien à l'Investissement local

Le 5 avril 2018, par délibération, le conseil municipal sollicitait une subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local pour la construction du groupe scolaire Langevin.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une subvention d'un montant de 786 375 € (soit 30% du coût des travaux hors taxe, hors maîtrise d'oeuvre et hors coût des fouilles archéologiques) a été attribuée à la ville du Cateau-Cambrésis.

Monsieur le Maire remercie Monsieur Thierry Hegay, sous-préfet de l'Arrondissement de Cambrai, pour son soutien sur ce dossier.



*La première pierre de la nouvelle école Langevin a été posée le 20 juin dernier en présence des élus, de représentants de l'Éducation nationale, de nombreux parents d'élèves et riverains, sous la présidence de Monsieur le Sous-Préfet.*

### Requalification du centre-ville - Obtention de subventions

Dans le cadre des travaux de revitalisation du centre-ville, le conseil municipal avait sollicité - par délibération en date du 26 juin 2017 - de subventions auprès de la Région et du Département.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la Région des Hauts-de-France a décidé d'octroyer à la ville du Cateau-Cambrésis une subvention de 572 000 €.

De son côté, le Département, au titre de l'Aide à l'Aménagement de trottoirs le long des routes départementales, devrait participer à hauteur de 85 400 €. Par ailleurs; le conseil départemental prendra à sa charge la réfection de la chaussée RD643. (montant estimatif : 35 000 €)

### Barème des subventions pour les associations locales participant à la fête communale

Le conseil municipal récompense les efforts consentis par les associations pour le défilé de la fête communale qui se déroulera cette année, le 16 septembre et aura pour thème « les Îles du Monde », selon le barème suivant :

- société avec char et animation sur le thème donné : 500 €
- société de plus de 10 personnes à pied, avec animation sur le thème donné : 250 €
- société de moins de 10 personnes avec animation sur le thème donné : 100 €

**Vote** : unanimité

## Subventions traditionnelles aux associations locales

Le Conseil municipal attribue les subventions suivantes :

### Associations locales de loisirs et de sports

• Cat Gym	300€
• Gym Union	300€
• ACFC (coureurs de fond)	7 125€
• Cyclo Club Catésien	350€
• Mawashi Karaté Club	200€
• Club de Tir Sportif	400€
• AS Badminton Loisirs	300€
• AS Le Sport Citoyen	400€
• AS Jean Rostand	400€
• AS Lycée	400€
• Local Unique Colombophile	600€
• Société de pêche « La Sirène »	350€
• Sporting club catésien	
- fonctionnement	7 000 €
- formation jeunes	5 500 €
• Cité des Jeunes - Basket-Ball	
- formation	5 500 €
- fonctionnement	4 000 €
- école de basket	1 000 €
• Cité des Jeunes - Tennis de table	1 300€
• Tennis Club	1 000€
• Société de chasse Saint-Hubert	120€
• Amat' Academy	200€
• La Castellane	1 000€
• Alliance des générations	300€
• Le Cateau Pétanque	400€
• Majorettes les étoiles d'argent	500€
• Catésis Car Club	300€
• Club 4x4	350€
• Acro Motos	200€
• Caramathon	500€
• Club Aïkido Waza	200€
• École du Dragon Rouge	1 200€
• Judo Jujitsu	1 200€
• Couprie, peintre du Nord	200€
• Les Amis du cinéma	380€
• Multiform	285€
• Les danseuses du Catésis	200€
<b>Total</b>	<b>43 960 €</b>

Pour mémoire, des subventions (traditionnelles) ont déjà été votées lors du conseil municipal du 5 avril 2018, pour certaines associations :

- Zikenstock : 8 000€
- Commanderie de la Chaude Andouille : 1 500€
- Commune Libre du Corbeau : 2 000 €
- Association du Marché aux Bestiaux : 1 000 €

**Vote : unanimité**

### Œuvres Sociales

• Comité des œuvres sociales	21 500€
• Centre Communal d'Action Sociale	75 000€
• Amicale des Sapeurs Pompiers	500€
• Harmonie Municipale	1 805€
• Association des Paralysés de France	200€
• Association des Donneurs de sang bénévoles du Cateau	400€
• Restaurants du Cœur	160€
• Association Havre	500€
• Fédération nationale des accidentés du travail et handicapés (FNATH)	200€
• Secours catholique	160€
• La croix bleue	120€
<b>Total</b>	<b>100 545 €</b>

### Associations Patriotiques

• Association des Anciens Combattants	610€
• Médailleurs militaires	100€
• Entr'aide de la légion d'honneur	60€
• Union des parachutistes	100€
• Officiers de réserve	100€
• Entente des sociétés patriotiques	100€
• Sous Officiers de réserve	100€
• Anciens des forces françaises en Allemagne Autriche	100€
<b>Total</b>	<b>1 270 €</b>

### Divers Organismes et Associations

• Le Cateau Expansion	4 940€
• Fédération nationale des commerçants des marchés de France	300€
• Les Amis du groupe scolaire Herbin	100€
• Les Petits Mômes de Langevin	100€
• Les Enfants de l'école Curie	100€
• Les Amis de l'école Matisse	100€
• Les Amis de Wielsbeke	950€
• Les Amis de Cave	950€
• Les Amis des Westerburg	950€
<b>Total</b>	<b>8 490 €</b>

**Soit 154 115 €**  
en subventions annuelles de base auxquelles il convient d'ajouter les coûts induits (chauffage, électricité, surveillance palais des sports et autres, entretien par le personnel des services techniques, minibus à disposition...)

## Cession d'une parcelle rue Vendelgies

Le conseil municipal répond favorablement à la demande de la société Sigla Neuf - Groupe Pascal Boulanger souhaitant acquérir, dans le cadre d'un projet de construction de pavillons par un bailleur, une parcelle (section AK n°272) rue de Vendelgies, face à la future résidence Città di Cave.

Il est proposé la somme de 15 600 €, en conformité avec le prix des Domaines.

**Vote : unanimité**

## Concessions temporaires - Projet de gestion

Les premières concessions temporaires (cinquantenaires) octroyées en 1966 et arrivées à expiration en 2016, reviennent de droit à la commune après un délai de 2 ans, soit en 2018.

La commune propose de concéder ces terrains (concessions) pour une durée de 50 ans aux personnes qui en feront la demande.

Concernant les caveaux (caves et/ou marbres), ils seront démontés et emmenés par une entreprise chargée par ailleurs de les remettre à neuf avant de les réinstaller sur les emplacements et à moindre coût.

Dans ce cadre, le conseil municipal a fixé les tarifs de ces caveaux en fonction de leur aménagement, de leur état et de leur superficie :

**Vote : unanimité**

## Acquisition d'un garage - 41 rue de Landrecies

Dans le cadre de son projet de réaménagement du carrefour de l'Hostellerie, la ville s'est positionnée pour acquérir un garage situé 41 rue de Landrecies. Les propriétaires ont accepté la proposition de rachat au prix de 5 600 €.

Le Conseil municipal valide cette acquisition.

**Vote : unanimité**

## Convention du LALP

La convention conférant à l'association Prim'Toit la gestion du LALP (Lieu d'Accueil de Loisirs et de Proximité) étant arrivée à échéance, le conseil municipal a autorisé la signature d'une nouvelle convention pour 2018 et les années suivantes par tacite reconduction.

**Vote : unanimité**

## Opération «Cueillons la nature»

Le parc régional naturel de l'Avesnois mène une opération «Cueillons la nature» pour sensibiliser les enfants aux thématiques des fruits, de l'alimentation, des patrimoines locaux. L'école Curie s'est montrée intéressée par cette action. La ville valide ce projet et sa participation forfaitaire de 400 €

**Vote : unanimité**

## Règlement général sur la Protection des Données - Adhésion à la convention signée entre la 4C et le CdG59

Dans le cadre de la mise en conformité avec les nouvelles obligations imposées par le Règlement Général de Protection des Données, le Centre de Gestion (CdG59) propose un accompagnement aux collectivités territoriales et établissements publics.

La communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis, qui a signé une convention avec le CdG59, propose aux communes membres de bénéficier de ce service.

Le conseil municipal a validé cette proposition.

**Vote : unanimité**

	2m <sup>2</sup>	4m <sup>2</sup>
Caveau avec cuve et couvercle	700 €	1200 €
Caveau avec cuve et monument en bon état	1 500 €	2 000 €
Caveau avec cuve et monument en très bon état	2 000 €	2 500 €

Plusieurs choix s'offriront aux usagers :

- l'acquisition d'une concession à aménager (issue de reprise en état d'abandon ou vierge)

dont les tarifs ont été fixés comme suit :

- pour 2m<sup>2</sup> : 200 €

- par mètre carré supplémentaire : 150 €

- l'acquisition d'une concession construite

Il s'agit d'une nouvelle possibilité moins onéreuse pour les citoyens qui le souhaitent.

## Questions diverses

**Solidarité pour Emma** : émus – ainsi que de nombreux citoyens - par un article publié dans la Voix du Nord, évoquant le sort de la jeune Emma, Catésienne de 16 ans, souffrant du syndrome de Dravet – une maladie handicapante qui diminue ses capacités, le conseil municipal a décidé l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 1000 € , pour participer à l'acquisition d'un fauteuil adapté permettant à Emma de continuer à pratiquer des activités en extérieur avec sa famille.

**Vote : unanimité**

**Aménagement de trottoirs - demande de subvention** : suite aux travaux d'extension de la Maison Familiale Rurale (MFR), la ville va entreprendre la réalisation de trottoirs pour sécuriser la circulation des élèves. A ce titre, la commune sollicite une subvention du Département, au titre des amendes de police, pour cette opération estimée à 20 000 €.

**Vote : unanimité**

# FÊTE NATIONALE

vendredi

# 13

# JUILLET

*Le Cateau  
Cambrésis*

**BRADERIE**  
semi-nocturne

*Place de Gaulle  
Rue Gambetta*

de 15h à minuit

20H30

**Car Podium**



**DJ Party  
Ibiz night**



Près d'1h30 de spectacle  
pour danser et chanter  
sur les plus grands tubes de l'été !

*place du C<sup>off</sup> Richez*

23H

**Feu d'artifice**

**"A nos chers disparus"**

*au parc Fénelon*

Manifestation proposée  
par la ville du Cateau-Cambrésis  
avec les commerçants non sédentaires  
et les commerçants catioisins

